

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE d'ANIANE
34150

HERAULT

Date : 15/07/2020

Séance du 15 juillet 2020

Numéro : 20/07/16

L'an deux mille vingt
et le quinze juillet
à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Philippe SALASC**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Présents :

Philippe SALASC, Nicole MORERE, Bastien NOEL DU PAYRAT, Fabienne SERVEL, Antoine ESPINOSA, Andrée MOLINA, Françoise MALFAIT D'ARCY, Céline SERVA, Anne-Dominique ISRAEL, Patrick ANDRIEUX, Patrice HERMANN, Yannick LETET, Vincent DI DIO, Gienowefa LEMPECKI, Ludovic FANTUZ, Maroussai PANOSSIAN.

Date de la convocation
09/07/2020

Absents excusés :

Nicolas ROUSSARD, Sylviane DESCHAMPS, Guy PIEYRE, Annemieke DELIS, Gérard QUINTA, Romain SAUVAIRE.

Date d'affichage
09/07/2020

Procurations :

Nicolas ROUSSARD à Nicole MORERE
Sylviane DESCHAMPS à Françoise MALFAIT D'ARCY,
Guy PIEYRE à Anne-Dominique ISRAEL,
Tessa PAGES à Gienowefa LEMPECKI,
Romain SAUVAIRE à Maroussia PANOSSIAN.

Objet de la Délibération

Secrétaire : Céline SERVA.

**FINANCES - BUDGET PRIMITIF DE 2020 :
BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE.**

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

Le Conseil Municipal,

VU le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2,

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Nicole MORERE , adjointe déléguée aux finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le budget primitif principal de la commune pour l'exercice 2020
présenté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 446 089 €	3 446 089 €
Investissement	2 058 753 €	2 058 753 €
TOTAL	5 504 842 €	5 504 842 €

PRECISE que ce budget est adopté par chapitres tant en section de
fonctionnement qu'en section d'investissement et qu'il a été établi en
conformité avec la nomenclature M14,

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal,
Aniane, les jour, mois et an susdits.



Le Maire

Philippe SALASC

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
BUDGET PRIMITIF 2020**

La présente note répond à une obligation pour la commune dans un souci d'explicitation des documents budgétaires.

Cette présentation est disponible sur le site internet de la ville.

Au 1^{er} janvier 2020 la population d'Aniane est de 2 969 habitants.

La commune d'Aniane fait partie de la communauté de communes Vallée de l'Hérault laquelle intègre les 28 communes du canton de Gignac.

I. Cadre général :

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Dans le contexte de crise sanitaire du Coronavirus, l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars dernier autorise de façon dérogatoire l'adoption des comptes de gestion, comptes administratifs et des budgets primitifs, au plus tard le 31 juillet 2020.

Le budget se présente en deux parties, une **section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée en **équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les projets d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget primitif 2020 a été voté le 15 juillet 2020 par le conseil municipal.

Les objectifs du budget primitif 2020 de la commune se traduisent par la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité du service public, par une stabilité de la fiscalité et

par un programme d'investissements soutenu financé par autofinancement, par la mobilisation de subventions auprès de l'état, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible et par un recours à l'emprunt limité.

II. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'établit à 3 446 089 € s'équilibrant ainsi en recettes et en dépenses.

a) Les dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2020 représentent 2 901 300,00 euros

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Chapitre	Libellé	Dépense
011	Charges à caractère général	974 460,00 €
012	Charge de personnel	1 629 260,00 €
014	Atténuation de produits	5 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	247 378,00 €
66	Charges financières	38 202,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 100,00 €
68	Dotations aux provisions	5 000,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement		2 901 300,00 €
023	Virement à la section d'investissement	544 249,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	540,00 €
TOTAL		3 446 089,00 €

Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une augmentation de 144 535 € par rapport au BP 2019. Cette augmentation provient notamment d'une augmentation du montant des charges à caractère général (+14 %) et autres charges de gestion courante (+8%) pour faire face aux dépenses liées à la crise sanitaire et répondre aux orientations de ce nouveau mandat.

La part des charges de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est en diminution et représente 56,2 % (contre 58,8 % au BP 2019).

Les dépenses de fonctionnement relatives au personnel permettent de répondre aux besoins d'un service public diversifié et de qualité en particulier sur le plan de l'enfance et de la jeunesse et sur le plan culturel.

Entre autres charges de gestion courante, la participation au service d'incendie s'élève pour 2020 à 63 300,00 €.

La subvention pour le fonctionnement du CCAS d'Aniane en augmentation par rapport à 2019 (+12,5 %) s'élève à 45 941,00 €.

Le montant des subventions versées aux associations et autres reste stable avec 33 539,00 € pour 2020.

Cette somme est répartie entre les associations locales et les coopératives scolaires pour aider à la

réalisation d'une action ou d'un projet, pour contribuer au développement ou au financement global d'activités.

b) Les recettes réelles de fonctionnement prévues en 2020 représentent 2 940 464,00 euros

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux atténuations de charges (remboursement sur rémunération du personnel), aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centre de loisirs...), aux impôts locaux et taxes, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Chapitre	Libellé	Dépense
013	Atténuations de charges	54 093,00 €
70	Produits des services	205 975,00 €
73	Impôts et taxes	1 500 719,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 155 985,00 €
75	Autres produits	18 868,00 €
76	Produits financiers	10,00 €
77	Produits exceptionnels	814,00 €
78	Reprises sur provisions	4 000,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement		2 940 464,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
002	Résultat 2019 excédent reporté	505 625,00 €
TOTAL		3 446 089,00 €

c) La fiscalité

L'ordonnance n°2020-330 du 25 mars dernier autorise de façon dérogatoire le vote des taux avant le 3 juillet. Les taux 2020 étant votés le 15 juillet 2020 sont maintenus au même niveau qu'en 2019.

Conformément à l'article 16 de la loi de finances pour 2020, prescrivant la suppression de la taxe d'habitation, les collectivités n'ont pas la possibilité de moduler le taux de la TH cette année, le taux applicable aux impositions de 2019 est reconduit en 2020.

Les bases d'imposition prévisionnelles 2020 ont été notifiées :

	Taux	Bases prévisionnelles	Produits attendus
Taxe d'habitation	15,87 %	3 489 000	553 704
Taxe foncière	19,89 %	2 526 000	502 421
Taxe foncière	89,35 %	92 400	82 559

Le produit de la fiscalité locale s'élève à **1 138 684 €**.

La commune perçoit toujours une attribution de compensation versée par la communauté de communes Vallée de l'Hérault estimée pour 2020 à 155 335 € (Attribution de compensation 2016 notifiée 166 205 €

moins les frais des services communs à rembourser).

La dotation de solidarité communautaire est comme pour 2019 imputée du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et est prévue à hauteur de 32 000.00 €.

La fiscalité indirecte (droits de mutation, taxe sur l'électricité) s'établit à 167 200.00 €, soit sensiblement inférieure au BP 2019. (TCFE : perçu 5 trimestres en 2019, décalage 1 trim. 2018 + 4 trim. 2019).

d) Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat notifiées pour 2020 restent stables et s'élèvent à **761 755 €**.

Les compensations fiscales notifiées (TH, TF) s'élèvent à **76 076 €**.

e) Les produits des services

Les recettes générées par les tarifs votés en conseil municipal en contrepartie des services à la population (restauration scolaire, centre de loisirs, concessions au cimetière...) sont estimées à 205 975,00€.

f) Autres recettes

Elles sont principalement constituées des remboursements d'assurance et aides sur rémunération du personnel (54 093 €), des loyers, des recettes exceptionnelles comme les remboursements d'assurance à la suite de sinistres.

III. La section d'investissement

a) Le financement de l'investissement

L'épargne brute (autrement appelée capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

L'épargne brute prévisionnelle dégagée au BP 2020 est de 544 789 €.

Le remboursement du capital de la dette, d'un montant de 68 455 € permet de dégager une épargne nette (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) d'un montant de 476 334 €.

Après avoir pris en compte l'ensemble des moyens de financement ainsi que la reprise des résultats de l'exercice 2019 (+ 410 439 €), la prévision d'emprunt nécessaire pour équilibrer la section d'investissement est limitée à 166 434 €.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 2 058 753 € s'équilibrant ainsi en recettes et en dépenses.

Dépenses

Chapitre	Libellé	Dépenses votées	RAR 2019	TOTAL
16	Remboursement d'emprunt	68 077,00 €	-	68 077,00 €
20	Frais d'études, document d'urbanisme	402 360,00 €	62 190,00 €	464 550,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 238 178,00 €	255 780,00 €	1 493 958,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	32 168,00 €	32 168,00 €
Total dépenses réelles d'investissement		1 708 615,00 €	350 138,00 €	2 058 753,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	-	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	-	0,00 €
TOTAL		1 708 615,00 €	350 138,00 €	2 058 753,00 €

Recettes

Chapitre	Libellé	Recettes votées	RAR 2019	TOTAL
001	Excédent d'investissement 2019 reporté	-	-	410 439,00 €
024	Produits de cessions	0,00 €	-	0,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	85 784,00 €	-	85 784,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	350 138,00 €	-	350 138,00 €
13	Subventions d'investissement	249 065,00 €	131 004,00 €	380 069,00 €
16	Emprunts	207 534,00 €	-	207 534,00 €
Total recettes réelles d'investissement		972 521,00 €	131 004,00 €	1 103 525,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	544 789,00 €	-	544 789,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	540,00 €	-	540,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	-	0,00 €
TOTAL		1 517 310,00 €	131 004,00 €	2 058 753,00 €

Les restes à réaliser (RAR) correspondent :

- aux dépenses engagées non mandatées (non réglées),
- aux recettes engagées n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes (non perçues).

c) Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants

- Dans le cadre du contrat Bourg Centre Occitanie pour Aniane : ce contrat cadre définit des actions prioritaires sur la période 2018-2021 et sert de support à l'attribution d'aides financières, notamment régionales. Outre la Région Occitanie à l'initiative du dispositif, sont positionnés comme signataires le Pays Cœur d'Hérault, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, la Commune d'Aniane et la caisse des dépôts et consignations. Le Département de l'Hérault, les services de l'Etat, le CAUE, l'EPF et la CCI seront associés.
 - Les études pour l'aménagement des entrées de ville : 34 000 €
 - La poursuite de l'aménagement des aires de stationnement : 188 128 €
 - Les études pour la réhabilitation du complexe sportif : 84 000 €
 - Les études pour les travaux Halle et Pénitents : 40 000 €

- Travaux neufs de voirie : 215 000 €
- Les études pour la sécurisation des abords des écoles et pont de l'Ardiment : 70 000 €
- Aménagements centre de loisirs (toiture – isolation) : 161 270 €
- Travaux de rénovation à l'Hôtel de Ville : 154 000,00 €
- Plafonds, isolation classes école élémentaire : 58 580 €

d) Les subventions attendues

- de l'Etat : 116 821 €
- de la Région : 82 021 €
- du Département : 50 000,00 €
- Autres : 223 €
- Fond de concours CCVH : 80 000 €

III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses

Voici, dans le tableau ci-dessous, les principaux éléments du Budget Primitif 2020.

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
	3 446 089,00 €	2 940 464,00 €
Excédent 2019		505 625,00
TOTAL	3 446 089,00 €	3 446 089,00 €

Investissement	Dépenses	Recettes
	1 708 615,00 €	1 517 310,00 €
Excédent 2019		410 439,00 €
Restes à réaliser	350 138,00 €	131 004,00 €
TOTAL	2 058 753,00 €	2 058 753,00 €

TOTAL BUDGET	5 504 842,00 €	5 504 842,00 €
--------------	----------------	----------------

b) Etat de la dette

La commune reste en contrat pour sept emprunts dont les montants totaux sont les suivants :

Capital restant dû au 01/01/2020 : 993 130,16 €

Montant des Annuités 2020 : 68 076,03 € (capital) + 38 201,51 € (intérêts) = 106 277,54 €.

Deux emprunts contractés en 1999 arrivent à échéance en 2020.

Le montant de la dette par habitant s'élève à 338,84 € par habitant, pour une moyenne nationale des communes de même strate à 701 € par habitant.

c) Effectifs de la commune au 01/01/2020

Effectif agents titulaires en équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : 31,21

Effectif agents non titulaires en CDD remplacement (ETPT) : 3,14

Effectif agents non titulaires en CDD pour vacance temporaire d'emploi : 1

Effectif agents non titulaires en CDD pour accroissement temporaire d'activité (ETPT) : 1

Effectif agents non titulaires en CDD pour accroissement saisonnier d'activité (ETPT) : 0,86

Effectif agents non titulaires en CDD de droit privé (ETPT) : 2,58

Agents vacataires : 2

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Aniane, le 16/07/2020

Le Maire,



Philippe SALASC

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'ANIANE

Numéro SIRET : **21340010400013**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GIGNAC

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2020

Code INSEE 34010	COMMUNE D'ANIANE BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
---------------------	--------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 931
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	38
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 654 279,00	1 922 274,00	557,18	862,22

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	989,87	756,00
2	Produit des impositions directes/population	388,50	385,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 003,23	913,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	679,18	323,00
5	Encours de dette/population	338,84	701,00
6	DGF/population	272,31	145,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,16%	50,51%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,98%	90,47%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	67,70%	35,38%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	33,77%	76,78%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 446 089,00	2 940 464,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 505 625,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 446 089,00	3 446 089,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 708 615,00	1 517 310,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	350 138,00	131 004,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 410 439,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 058 753,00	2 058 753,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		5 504 842,00	5 504 842,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	851 203,00	0,00	974 460,00	974 460,00	974 460,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 620 599,00	0,00	1 629 260,00	1 629 260,00	1 629 260,00
014	Atténuations de produits	5 801,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
65	Autres charges de gestion courante	228 976,00	0,00	247 378,00	247 378,00	247 378,00
Total des dépenses de gestion courante		2 706 579,00	0,00	2 856 998,00	2 856 998,00	2 856 998,00
66	Charges financières	47 086,00	0,00	38 202,00	38 202,00	38 202,00
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	2 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 756 765,00	0,00	2 901 300,00	2 901 300,00	2 901 300,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	447 864,00		544 249,00	544 249,00	544 249,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	540,00		540,00	540,00	540,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		448 404,00		544 789,00	544 789,00	544 789,00
TOTAL		3 205 169,00	0,00	3 446 089,00	3 446 089,00	3 446 089,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		3 446 089,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	79 663,00	0,00	54 093,00	54 093,00	54 093,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	205 062,00	0,00	205 975,00	205 975,00	205 975,00
73	Impôts et taxes	1 515 447,00	0,00	1 500 719,00	1 500 719,00	1 500 719,00
74	Dotations, subventions et participations	1 047 796,00	0,00	1 155 985,00	1 155 985,00	1 155 985,00
75	Autres produits de gestion courante	17 986,00	0,00	18 868,00	18 868,00	18 868,00
Total des recettes de gestion courante		2 865 954,00	0,00	2 935 640,00	2 935 640,00	2 935 640,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	4 050,00	0,00	814,00	814,00	814,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	2 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 872 014,00	0,00	2 940 464,00	2 940 464,00	2 940 464,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 872 014,00	0,00	2 940 464,00	2 940 464,00	2 940 464,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	505 625,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		3 446 089,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	544 789,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	211 010,00	62 190,00	402 360,00	402 360,00	464 550,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 717 803,00	255 780,00	1 238 178,00	1 238 178,00	1 493 958,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 566,00	32 168,00	0,00	0,00	32 168,00
	Total des dépenses d'équipement	1 979 379,00	350 138,00	1 640 538,00	1 640 538,00	1 990 676,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	718,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	874 587,00	0,00	68 077,00	68 077,00	68 077,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	878 305,00	0,00	68 077,00	68 077,00	68 077,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 857 684,00	350 138,00	1 708 615,00	1 708 615,00	2 058 753,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 857 684,00	350 138,00	1 708 615,00	1 708 615,00	2 058 753,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 058 753,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	297 662,00	131 004,00	249 065,00	249 065,00	380 069,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	255 747,00	0,00	207 534,00	207 534,00	207 534,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	553 409,00	131 004,00	536 599,00	536 599,00	667 603,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	143 850,00	0,00	85 784,00	85 784,00	85 784,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	209 000,00	0,00	350 138,00	350 138,00	350 138,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	220 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	576 558,00	0,00	435 922,00	435 922,00	435 922,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 129 967,00	131 004,00	972 521,00	972 521,00	1 103 525,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	447 864,00		544 249,00	544 249,00	544 249,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	540,00		540,00	540,00	540,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	448 404,00		544 789,00	544 789,00	544 789,00
	TOTAL	1 578 371,00	131 004,00	1 517 310,00	1 517 310,00	1 648 314,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					410 439,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 058 753,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

544 789,00

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	974 460,00		974 460,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 629 260,00		1 629 260,00
014	Atténuations de produits	5 900,00		5 900,00
65	Autres charges de gestion courante	247 378,00		247 378,00
66	Charges financières	38 202,00	0,00	38 202,00
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	1 100,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	540,00	5 540,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		544 249,00	544 249,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 901 300,00	544 789,00	3 446 089,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 446 089,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	68 077,00	0,00	68 077,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	464 550,00	0,00	464 550,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 493 958,00	0,00	1 493 958,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	32 168,00	0,00	32 168,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 058 753,00	0,00	2 058 753,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 058 753,00
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	54 093,00		54 093,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	205 975,00		205 975,00
73	Impôts et taxes	1 500 719,00		1 500 719,00
74	Dotations, subventions et participations	1 155 985,00		1 155 985,00
75	Autres produits de gestion courante	18 868,00	0,00	18 868,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	814,00	0,00	814,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	4 000,00	0,00	4 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 940 464,00	0,00	2 940 464,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 505 625,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 446 089,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 784,00	0,00	85 784,00
13	Subventions d'investissement	380 069,00	0,00	380 069,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	207 534,00	0,00	207 534,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	80 000,00	0,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		540,00	540,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		544 249,00	544 249,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	753 387,00	544 789,00	1 298 176,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 410 439,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 350 138,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 058 753,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	851 203,00	974 460,00	974 460,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	132 919,00	144 979,00	144 979,00
60611	Eau et assainissement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60612	Énergie - Électricité	85 000,00	85 000,00	85 000,00
60621	Combustibles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	100 000,00	100 000,00	100 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 600,00	1 600,00	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	70 000,00	70 000,00
60633	Fournitures de voirie	13 500,00	10 500,00	10 500,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 300,00	3 300,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6067	Fournitures scolaires	16 414,00	15 620,00	15 620,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6132	Locations immobilières	3 650,00	4 100,00	4 100,00
6135	Locations mobilières	40 700,00	47 235,00	47 235,00
61521	Terrains	27 500,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	31 113,00	41 700,00	41 700,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	61 000,00	131 830,00	131 830,00
615232	Entretien et réparations réseaux	7 100,00	7 000,00	7 000,00
61524	Bois et forêts	400,00	400,00	400,00
61551	Matériel roulant	16 450,00	12 000,00	12 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	42 677,00	44 443,00	44 443,00
6161	Assurance multirisques	19 850,00	20 600,00	20 600,00
6168	Autres primes d'assurance	265,00	270,00	270,00
617	Etudes et recherches	500,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	5 960,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	2 000,00	5 300,00	5 300,00
6231	Annonces et insertions	7 100,00	7 300,00	7 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 090,00	16 200,00	16 200,00
6237	Publications	5 200,00	5 900,00	5 900,00
6247	Transports collectifs	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	1 300,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 000,00	19 000,00	19 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 000,00	4 123,00	4 123,00
62876	A un GFP de rattachement	24 250,00	20 800,00	20 800,00
6288	Autres services extérieurs	3 365,00	2 220,00	2 220,00
63512	Taxes foncières	5 500,00	5 540,00	5 540,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	3 200,00	3 900,00	3 900,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 000,00	3 300,00	3 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 620 599,00	1 629 260,00	1 629 260,00
6218	Autre personnel extérieur	15 291,00	26 000,00	26 000,00
6331	Versement de transport	4 800,00	4 700,00	4 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 800,00	1 000,00	1 000,00
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle continue	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	14 500,00	13 800,00	13 800,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 900,00	2 802,00	2 802,00
64111	Rémunération principale	761 700,00	751 600,00	751 600,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	13 700,00	13 600,00	13 600,00
64118	Autres indemnités	120 435,00	146 400,00	146 400,00
64131	Personnel non titulaire rémunération	100 000,00	90 400,00	90 400,00
64138	Personnel non titulaire autres indemnités	13 600,00	12 000,00	12 000,00
64162	Emplois d'avenir	1 600,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	70 000,00	71 800,00	71 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	153 500,00	149 110,00	149 110,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	244 600,00	244 190,00	244 190,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 000,00	7 600,00	7 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	41 600,00	39 840,00	39 840,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	2 012,00	2 012,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 333,00	9 400,00	9 400,00
64731	Versées directement		6 106,00	6 106,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	10 320,00	10 300,00	10 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 820,00	2 800,00	2 800,00
6478	Autres charges sociales diverses	12 100,00	13 800,00	13 800,00
014	Atténuations de produits	5 801,00	5 900,00	5 900,00
739118	Autres reversements de fiscalité	5 801,00	5 900,00	5 900,00
65	Autres charges de gestion courante	228 976,00	247 378,00	247 378,00
6531	Indemnités	66 000,00	73 500,00	73 500,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 800,00	3 300,00	3 300,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	7 300,00	8 000,00	8 000,00
6535	Formation	3 000,00	1 525,00	1 525,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 232,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	63 300,00	64 380,00	64 380,00
65548	Autres contributions	1 640,00	1 632,00	1 632,00
65731	Etat	600,00	600,00	600,00
657341	Communes membres du GFP	1 200,00	6 100,00	6 100,00
657362	CCAS	40 831,00	45 941,00	45 941,00
65738	Autres organismes publics	3 351,00	3 351,00	3 351,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	33 222,00	33 539,00	33 539,00
65888	Autres		10,00	10,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 706 579,00	2 856 998,00	2 856 998,00
66	Charges financières (b)	47 086,00	38 202,00	38 202,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 086,00	38 202,00	38 202,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 100,00	1 100,00	1 100,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	2 000,00	5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 756 765,00	2 901 300,00	2 901 300,00
023	Virement à la section d'investissement	447 864,00	544 249,00	544 249,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	540,00	540,00	540,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	540,00	540,00	540,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	448 404,00	544 789,00	544 789,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	448 404,00	544 789,00	544 789,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 205 169,00	3 446 089,00	3 446 089,00

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 446 089,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	79 663,00	54 093,00	54 093,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	79 663,00	54 093,00	54 093,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	205 062,00	205 975,00	205 975,00
7022	Coupes de bois	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7028	Autres produits agricoles et forestiers	166,00	166,00	166,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 885,00	1 885,00	1 885,00
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public po	7 985,00	5 929,00	5 929,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	12 026,00	14 500,00	14 500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	48 200,00	33 400,00	33 400,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	120 400,00	135 890,00	135 890,00
70688	Autres prestations de services	200,00	200,00	200,00
70876	Par le GFP de rattachement	5 900,00	6 005,00	6 005,00
70878	par d'autres redevables	2 300,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	1 515 447,00	1 500 719,00	1 500 719,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 126 385,00	1 138 684,00	1 138 684,00
73211	Attribution de compensation	157 677,00	155 335,00	155 335,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	33 000,00	32 000,00	32 000,00
7328	Autres fiscalités reversées		0,00	0,00
7336	Droits de place	6 500,00	7 500,00	7 500,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	94 000,00	77 200,00	77 200,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	97 885,00	90 000,00	90 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 047 796,00	1 155 985,00	1 155 985,00
7411	Dotation forfaitaire	267 432,00	262 807,00	262 807,00
74121	Dotation de solidarité rurale	368 452,00	391 165,00	391 165,00
74127	Dotation nationale de péréquation	109 807,00	107 783,00	107 783,00
7413	DGF des permanents syndicaux	25 685,00	36 381,00	36 381,00
744	FCTVA	10 912,00	13 633,00	13 633,00
74718	Autres	19 260,00	18 540,00	18 540,00
7473	Départements	59 000,00	109 010,00	109 010,00
74748	Autres communes	30 000,00	33 390,00	33 390,00
7478	Autres organismes	90 600,00	105 200,00	105 200,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	11 568,00	11 415,00	11 415,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	55 080,00	64 661,00	64 661,00
7488	Autres attributions et participations		2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	17 986,00	18 868,00	18 868,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	1 742,00	1 750,00	1 750,00
752	Revenus des immeubles	16 244,00	17 113,00	17 113,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 865 954,00	2 935 640,00	2 935 640,00
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	10,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéance	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 050,00	814,00	814,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		784,00	784,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 050,00	30,00	30,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	2 000,00	4 000,00	4 000,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants	2 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 872 014,00	2 940 464,00	2 940 464,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 872 014,00	2 940 464,00	2 940 464,00

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	505 625,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 446 089,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	211 010,00	402 360,00	402 360,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	54 904,00	11 000,00	11 000,00
2031	Frais d'études	156 080,00	378 000,00	378 000,00
2051	Concessions et droits similaires	26,00	4 760,00	4 760,00
2088	Autres immobilisations incorporelles		8 600,00	8 600,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 717 803,00	1 238 178,00	1 238 178,00
2111	Terrains nus	426 695,00	380 374,00	380 374,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	320 865,20	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	26 200,00	154 000,00	154 000,00
21316	Équipements du cimetière	5 400,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	159 500,00	162 370,00	162 370,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	32 892,00	74 980,00	74 980,00
2138	Autres constructions	55 830,00	8 200,00	8 200,00
2151	Réseaux de voirie	572 041,00	220 666,00	220 666,00
21538	Autres réseaux	60 328,00	49 223,00	49 223,00
21571	Matériel roulant - Voirie	11 501,00	107 520,00	107 520,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5 509,00	46 375,00	46 375,00
21782	Matériel de transport	390,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	6 600,00	26 500,00	26 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 457,00	5 970,00	5 970,00
2184	Mobilier	31 861,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	733,80	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 566,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	50 566,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 979 379,00	1 640 538,00	1 640 538,00
13	Subventions d'investissement	718,00	0,00	0,00
1322	Régions	718,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	874 587,00	68 077,00	68 077,00
1641	Emprunts en euros	872 965,00	66 455,00	66 455,00
1678	Autres emprunts et dettes	1 622,00	1 622,00	1 622,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		878 305,00	68 077,00	68 077,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 857 684,00	1 708 615,00	1 708 615,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 857 684,00	1 708 615,00	1 708 615,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

350 138,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 058 753,00

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	297 662,00	249 065,00	249 065,00
1321	Etat et établissements nationaux	41 360,00	116 821,00	116 821,00
1322	Régions	51 700,00	82 021,00	82 021,00
1323	Départements	135 512,00	50 000,00	50 000,00
1328	Autres	69 090,00	223,00	223,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	255 747,00	207 534,00	207 534,00
1641	Emprunts en euros	255 747,00	207 534,00	207 534,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		80 000,00	80 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		553 409,00	536 599,00	536 599,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	352 850,00	435 922,00	435 922,00
10222	F.C.T.V.A.	106 454,00	59 231,00	59 231,00
10223	T.L.E.	37 396,00	26 553,00	26 553,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	209 000,00	350 138,00	350 138,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	220 708,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		576 558,00	435 922,00	435 922,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 129 967,00	972 521,00	972 521,00
021	Virement de la section de fonctionnement	447 864,00	544 249,00	544 249,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	540,00	540,00	540,00
28031	Amortissements des frais d'études	540,00	540,00	540,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		448 404,00	544 789,00	544 789,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		448 404,00	544 789,00	544 789,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 578 371,00	1 517 310,00	1 517 310,00

RESTES A REALISER 2019 (10)	131 004,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	410 439,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 058 753,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1000

LIBELLE : Travaux Halle et Pénitents

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			40 000,00
2031	Frais d'études		0,00			40 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1001

LIBELLE : Hôtel de Ville

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 154 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			154 000,00
21311	Hôtel de ville		0,00			154 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 30 000,00
13	Subventions d'investissement		30 000,00
1323	Départements		30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-124 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1002
LIBELLE : Sécurisation abords des écoles et pont Ardiment
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	20 800,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			20 800,00		70 000,00
2031	Frais d'études			20 800,00		70 000,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		21 804,00
1323	Départements		21 804,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-68 996,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1003
LIBELLE : Aménagement entrées de ville

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 34 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			34 000,00
2031	Frais d'études		0,00			34 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-34 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 906
LIBELLE : équipement services administratifs
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 4 072,00		b	b 18 360,00
20	Immobilisations incorporelles		26,00			13 360,00
2051	Concessions et droits similaires		26,00			4 760,00
2088	Autres immobilisations incorporelles		0,00			8 600,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		4 046,00			5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			0,00
21561	Matériel roulant - Incendie et défense civile		0,00			0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techn		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et amène		0,00			0,00
2182	Matériel de transport		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			3 000,00
2184	Mobilier		4 046,00			2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 432,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 908
LIBELLE : REHABILITATION ECOLE PRIMAIRE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 58 580,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			58 580,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagement		0,00			58 580,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 39 046,00
13	Subventions d'investissement	0,00	39 046,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	39 046,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-19 534,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 914
LIBELLE : TX NEUFS DE VOIRIE ET PLUVIAL
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 1 500,00		b	b 220 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		1 500,00			220 000,00
2151	Réseaux de voirie		1 500,00			215 000,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
21538	Autres réseaux		0,00			5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00
1313	Départements	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-201 500,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 917

LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 7 185,00		b	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		7 185,00			25 000,00
21538	Autres réseaux		7 185,00			25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 15 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-17 185,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 962
LIBELLE : Opérations maîtrise foncière
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 14 200,00		b	b 380 374,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		14 200,00			380 374,00
2111	Terrains nus		14 200,00			380 374,00
2115	Terrains bâtis		0,00			0,00
2117	Bois et forêts		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-394 574,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 966
LIBELLE : DIVERS:façade foyer rural-maison nature-sono-autres
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 20 269,00		b	b 42 900,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		20 269,00			42 900,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		5 000,00			0,00
21311	Hôtel de ville		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2135	Installat* générales, agencements, aménagem		0,00			16 400,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techn		0,00			0,00
21782	Matériel de transport		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et aména		0,00			26 500,00
2184	Mobilier		15 269,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 6 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		6 000,00
1318	Autres		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
1323	Départements		6 000,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-57 169,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968
LIBELLE : Equipement services techniques

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a		b	b
			0,00			101 800,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			101 800,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			0,00
21316	Équipements du cimetière		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00			56 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techn		0,00			45 800,00
2181	Installations générales, agencements et aména		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-101 800,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969
LIBELLE : Création sanitaires et rénovation vestiaires complexe sportif

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 7 166,00		b	b 8 200,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		7 166,00			8 200,00
2138	Autres constructions		7 166,00			8 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-15 366,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 976
LIBELLE : EQUIPEMENT POLICE MUNICIPALE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 1 170,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			1 170,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00			0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			1 170,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 170,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 977

LIBELLE : ETUDE AMVAP

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 11 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			11 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation		0,00			11 000,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-11 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 983
LIBELLE : AMENAGEMENT CENTRE DE LOISIRS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 11 583,00		b	b 161 270,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		11 583,00			161 270,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		11 583,00			161 270,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		0,00			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 77 775,00
13	Subventions d'investissement	0,00	77 775,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	77 775,00
1323	Départements	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-95 078,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 985

LIBELLE : Equipements scolaires

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 1 703,00		b	b 3 475,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		1 703,00			3 475,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			1 100,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem		1 703,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techn		0,00			575,00
2181	Installations générales, agencements et aména		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			1 800,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 178,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 986
LIBELLE : Equipements services périscolaires - centre de loisirs
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 51 520,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			51 520,00
21571	Matériel roulant - Voirie		0,00			51 520,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 520,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 993

LIBELLE : Halle aux sports

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES		a 0,00		b	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			100 000,00
2031	Frais d'études		0,00			100 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00 d
13 Subventions d'investissement		0,00
1321 Etat et établissements nationaux		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 995
LIBELLE : Travaux accessibilité PMR
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			50 000,00
2031	Frais d'études		0,00			50 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
21311	Hôtel de ville		0,00			0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 996
LIBELLE : Réhabilitation complexe sportif

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 26 880,00		b	b 84 000,00
20	Immobilisations incorporelles		26 880,00			84 000,00
2031	Frais d'études		26 880,00			84 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-110 880,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 998
LIBELLE : Requalification centre ancien - phase 2
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 32 168,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		32 168,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		32 168,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 20 000,00	d -20 000,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	-20 000,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	20 000,00	-20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-32 168,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 999
LIBELLE : Aménagement aires de stationnement
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 188 128,00		b	b 24 889,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		188 128,00			24 889,00
2151	Réseaux de voirie		180 559,00			5 666,00
21538	Autres réseaux		7 569,00			19 223,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 83 200,00	d 167 244,00
13	Subventions d'investissement	83 200,00	87 244,00
1322	Régions	0,00	82 021,00
1323	Départements	69 200,00	0,00
1328	Autres	14 000,00	5 223,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	80 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installation	0,00	80 000,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		37 427,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembourse- ments (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	actua- riel				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 581 022,49								
1641 Emprunts en euros (total)					1 581 022,49								
487107019	CRCAM CREDIT AGRICOLE	27/12/1999	27/12/1999	15/05/2000	137 204,12 F	F		5,29	5,50567	T	X	N	A-1
501181012	CRCAM CREDIT AGRICOLE	02/12/1999	02/12/1999	15/05/2000	19 818,37 F	F		5,65	5,86194	T	X	N	A-1
530960013PR	CRCAM CREDIT AGRICOLE	16/02/2004	05/04/2004	05/05/2005	380 000,00 F	F		4,83	4,83248	A	X	N	A-1
817219012	CRCA CREDIT AGRICOLE INTERETS	30/11/2004	05/01/2005	05/06/2006	190 000,00 F	F		4,66	4,65851	A	X	N	A-1
MON262084EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/10/2008	31/10/2008	01/03/2009	520 000,00 F	F		4,96	4,96	T	X	N	A-1
FS 10071D0070	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON	24/05/2017	15/09/2017	25/01/2018	334 000,00 F	F		1,83	1,89009	T	X	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					16 212,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)	Service CAF CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALE	16/08/2016	07/04/2017	01/03/2018	16 212,00 F	F		0,0	7,6E-4	A	X	N	F-6
Total général					1 597 234,49								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice		Intérêts perçus (16)	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		960 160,56					66 454,83	38 201,51	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		960 160,56					66 454,83	38 201,51	0,00	0,00
487107019	N	0,00		2 753,29	0,08 F		5,50557		2 753,29	36,41	0,00	0,00
501181012	N	0,00		409,45	0,08 F		5,86194		409,45	5,78	0,00	0,00
930960013PR	N	0,00		206 360,02	9,33 F		4,83246		16 537,19	9 967,19	0,00	0,00
817219012	N	0,00		110 151,52	10,42 F		4,65851		7 892,21	5 133,06	0,00	0,00
MON262084EUR/02	N	0,00		365 914,91	13,92 F		4,96		18 601,83	17 806,93	0,00	0,00
FS 1007/1D0070	N	0,00		294 571,37	12,75 F		1,89009		20 260,86	5 252,14	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		12 969,60					1 621,20	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		12 969,60					1 621,20	0,00	0,00	0,00
	N	0,00		12 969,60	7,17 F		7,6E-4		1 621,20	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		993 130,16					66 076,03	38 201,51	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (5)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
	Service CAF CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALE	16 212,00	12 969,60	6	10,00				0,00	0	7,85-4	0,00	0,00	1,31 %
TOTAL (F)		16 212,00	12 969,60									0,00	0,00	1,31 %
TOTAL GENERAL		16 212,00	12 969,60									0,00	0,00	1,31 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	98,69%					
	Montant en euros	980 160,56					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						1,31%
	Montant en euros						12 969,60

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		68 077,00	68 077,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		68 077,00	68 077,00
1641	Emprunts en euros	66 455,00	66 455,00
1678	Autres emprunts et dettes	1 622,00	1 622,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	68 077,00	350 138,00	D001 0,00	418 215,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		630 573,00	III 630 573,00
Ressources propres externes de l'année (a)		85 784,00	85 784,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	59 231,00	59 231,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	26 553,00	26 553,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		544 789,00	544 789,00
28031	Amortissements des frais d'études	540,00	540,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	544 249,00	544 249,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	630 573,00	131 004,00	410 439,00	350 138,00	1 522 154,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	418 215,00
Ressources propres disponibles	IV	1 522 154,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 1 103 939,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-16°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 811 381,21	965 594,34											21 431,14	80 171,06
HERAULT HABITAT	1995	P	PLA 8804 PLA88 SPRF Montant Garanti 20 %	C.D.C. DEPART. DES PRETS.	795 899,12	276 832,02	7,25	A	R		5,8	R	1,9512			5 401,58	34 813,02	
FDI HABITAT	2011	X	GAPLA01 GLOB PLA A Montant garanti 40 %	C.D.C. DEPART. DES PRETS.	714 653,62	472 075,35	11,83	A	R		2,95	R	1,95			9 205,47	34 155,45	
FDI HABITAT	2011	P	GLAIF02 GLOB PLA F Montant garanti 50 %	C.D.C. DEPART. DES PRETS.	300 828,47	216 686,97	14,67	T	F		3,25	F	3,25			6 824,09	11 202,59	
TOTAL GENERAL					1 811 381,21	965 594,34											21 431,14	80 171,06

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: trimestrielle; X: autre.
 (3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB)015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2020

IV - ANNEXES

IV

B1.2

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
A	0,00
B	0,00
C	0,00
D	0,00
I=A+B+C-D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	
II	2 940 454,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	
III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362	2020	FONCTIONNEMENT CCAS	CCAS ANIANE	Communes	45 941,00
6574	16	FONCTIONNEMENT	Association ANCIENS COMBATTANTS D'ANIANE	Associations	300,00
6574	2020-01	FONCTIONNEMENT	Association ASSO INTERCO LYCEE AGRICOLE DE GIGNAC	Associations	270,00
6574	24	FONCTIONNEMENT	Association AUTO RETRO DU CANTON D ANIANE	Associations	200,00
6574	15	FONCTIONNEMENT	Association BIEN ETRE A PEZOUILLET	Associations	100,00
6574	12	FONCTIONNEMENT	Association COMITE DES FETES	Associations	3 000,00
6574	10	FONCTIONNEMENT	Association ECOLE DE RUGBY GORGES HERAULT	Associations	1 500,00
6574	1B	CARNAVAL	Association FOYER RURAL ANIANE	Associations	800,00
6574	1C	REPAS 28 DECEMBRE	Association FOYER RURAL ANIANE	Associations	250,00
6574	1A	FONCTIONNEMENT	Association FOYER RURAL ANIANE	Associations	1 250,00
6574	7	FONCTIONNEMENT	Association LE CORPS EN MUSIQUE	Associations	150,00
6574	20	FONCTIONNEMENT	Association LES FEERIES DE NOEL	Associations	1 000,00
6574	13	FONCTIONNEMENT	Association SOLEIL RAYONNANT	Associations	500,00
6574	5	FONCTIONNEMENT	Association ST BENOIT D'ANIANE	Associations	2 503,00
6574	17	FONCTIONNEMENT	Association STADE OLYMPIQUE ANIANAIS	Associations	2 000,00
6574	9	FONCTIONNEMENT	Association TAMBOURIN CLUB ANIANE	Associations	300,00
6574	2	FONCTIONNEMENT	Association TENNIS CLUB D'ANIANE	Associations	1 000,00
6574	2019-1	FONCTIONNEMENT	Association TENNIS DE TABLE ANIANE	Associations	500,00
6574	10	FONCTIONNEMENT	Association VIVRE A ANIANE	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	
	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12	0	12	8,3	2,14	10,44
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
rédacteur principal 1° cl	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif	C	1	0	1	0,9	0	0,9
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	3	0	3	2,6	0	2,6
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	5	0	5	2,8	0	2,8
Assistante administrative	C	0	0	0	0	0,57	0,57
assistante de direction	C	0	0	0	0	1	1
chargée de communication	C	0	0	0	0	0,57	0,57
FILIERE TECHNIQUE (c)		13	4,3	17,3	13,48	1	14,48
Technicien	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	2	1,72	3,72	3,72	0	3,72
Adjoint technique ppal 2° cl	C	7	2,58	9,58	6,76	0	6,76
Agent de maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
agent polyvalent Sce technique	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		4	0,86	4,86	4,86	0	4,86
Agent spéc. ppal 1° cl écoles mat.	C	4	0,86	4,86	4,86	0	4,86
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0,57	0,57	0,57	0	0,57
Adjoint du patrimoine	C	0	0,57	0,57	0,57	0	0,57
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	3	1	4
Animateur principal de 1° classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	1	0	1	1	0	1

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
Agent d'animation	C	0	0	0	0	1	1
FILIERE POLICE (i)		2	0	2	1	0	1
Brigadier chef principal	C	2	0	2	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+ft+g+h+i+j+k)		35	5,73	40,73	31,21	4,14	35,35

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories : A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 133 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	
C1	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistante administrative	C	ADM	330	0,00	3-1	CDD
assistante de direction	C	ADM	327	0,00	3-1	CDD
chargée de communication	C	ADM	350	0,00	3-1	CDD
Agent d'animation	C	ANIM	327	0,00	3-2	CDD
agent polyvalent Sce technique	C	TECH	327	0,00	3-1	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				74 020,68		
Agent d'animation	C	ANIM		17 575,68	Autre CUI PEC	CDD
Agent d'animation	C	ANIM		17 575,68	Autre CUI PEC	CDD
agent d'animation	C	ANIM		17 575,68	Autre CUI PEC	CDD
agent d'animation	C	ANIM	326	0,00	3-b	CDD
Animateur vacataire	C	ANIM		9 666,72	Vacataire	Autres
Animateur vacataire	C	ANIM		11 626,92	Vacataire	Autres
ASVP	C	PM	327	0,00	3-a	CDD
TOTAL GENERAL				74 020,68		

COMMUNE D'ANIANE - 34 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2020

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b* : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 01/07/1995 15/11/2010 15/11/2010	HERAULT HABITAT FDI HABITAT FDI HABITAT	HERAULT HABITAT FDI HABITAT FDI HABITAT	Autres Organismes Sociaux Autres Organismes Sociaux Autres Organismes Sociaux	62 348,67 113 768,47 202 231,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 526 000,00	1,487	19,890	0,000	502 421,00	1,487
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	92 400,00	1,987	89,350	0,000	82 559,00	1,986
TOTAL	2 618 400,00	-56,703			584 980,00	-48,066

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par *la 1^{re} adjointe déléguée aux finances,*

A Aniane, le 15/07/2020

Le Maire,

Philippe Salasc

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Aniane, le 15/07/2020

Nombre de membres en exercice : 23

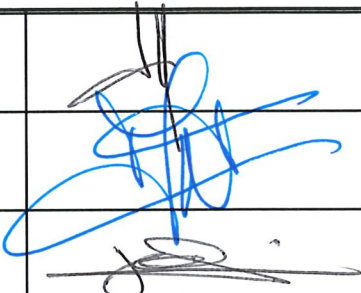



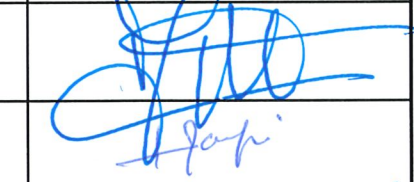
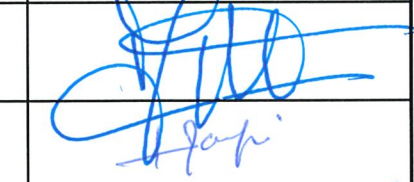
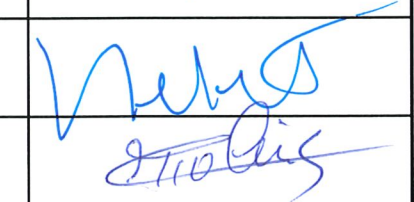
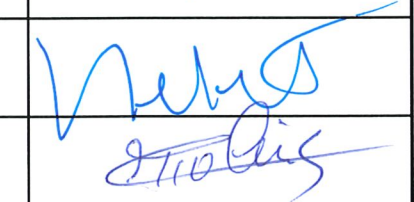
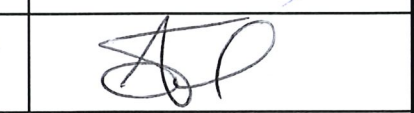
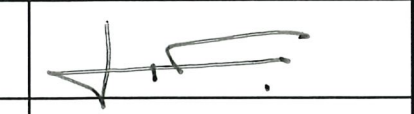
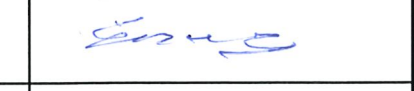


Nombre de membres présents : **16**Nombre de suffrages exprimés : **21**VOTES : Pour : **21**

Contre : 0

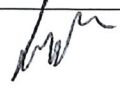




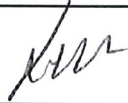


Abstention : 0

Date de convocation : 09/07/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Philippe SALASC, Maire	
Nicole MORERE, 1e adjointe	
Bastien NOEL DU PAYRAT, 2e adjoint	
Fabienne SERVEL, 3e adjointe	
Nicolas ROUSSARD, 4e adjoint	<i>Par procuration</i> 
Sylviane DESCHAMPS, 5e adjointe	<i>par procuration</i> 
Yannick LETET, 6e adjoint	
Andrée MOLINA, conseillère municipale	
Guy PIEYRE, conseiller municipal	<i>par procuration</i> 
Patrick HERMANN, conseiller municipal	
Antoine ESPINOSA, conseiller municipal	
Françoise MALFAIT D'ARCY, conseillère municipale	
Patrick ANDRIEUX, conseiller municipal	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gienowofa LEMPECKI, conseillère municipale	
Céline SERVA, conseillère municipale	
Annemieke DELIS, conseillère municipale	
Anne-Dominique ISRAEL, conseillère municipale	
Vincent DI DIO, conseiller municipal	
Ludovic FANTUZ, conseiller municipal	
Tessa PAGES, conseillère municipale <i>par procuration</i>	
Maroussia PANOSSIAN, conseillère municipale	
Gérard QUINTA, conseiller municipal	
Romain SAUVAIRE, conseiller municipal	<i>Par Procuration</i> 

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Aniane, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.40	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.42	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.43	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.44	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.45	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.46	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.47	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.48	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.49	C1 - Etat du personnel	X	
p.53	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.54	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.55	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

